

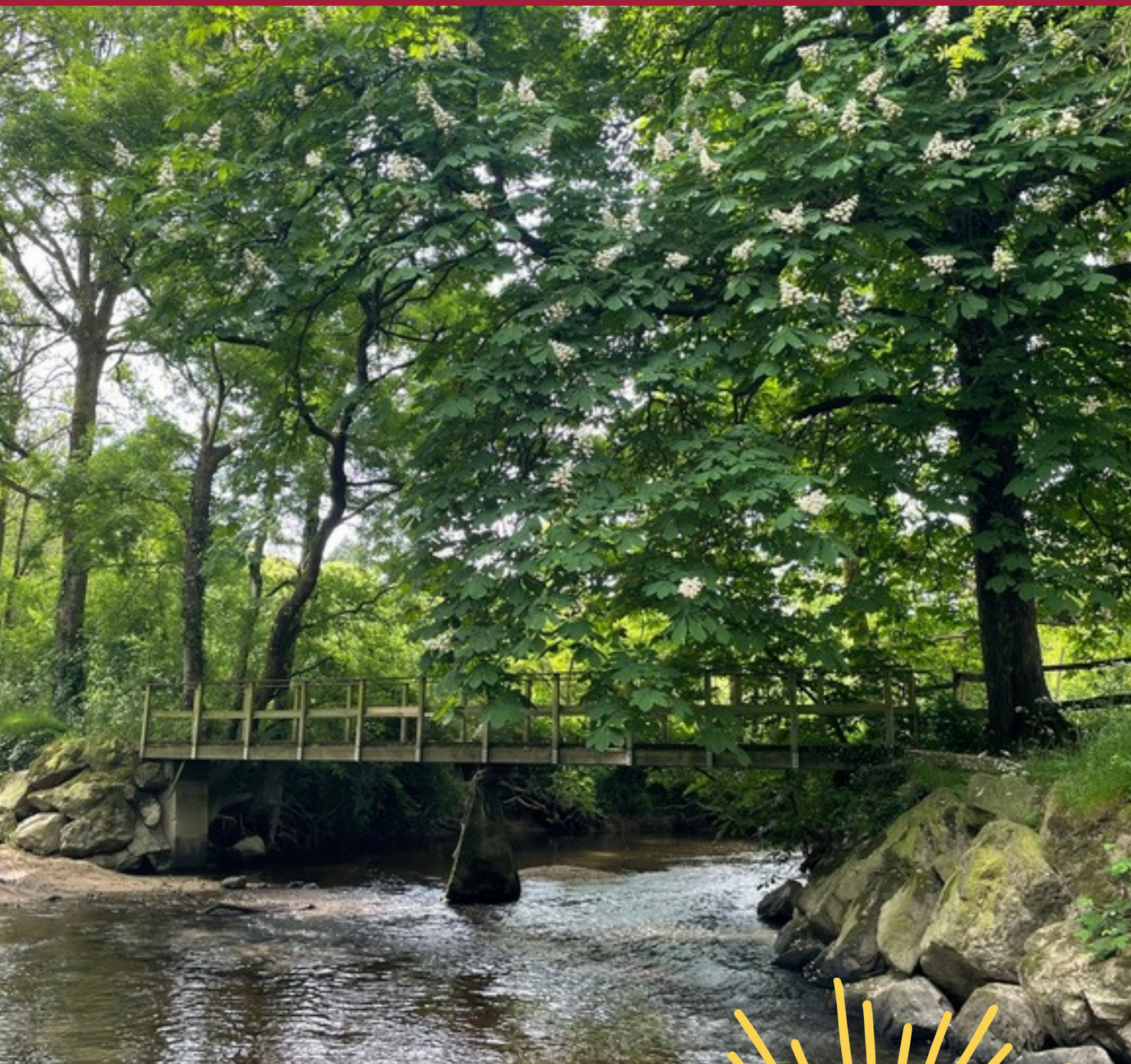


LA CHAPELLE-PALLUAU

# Infos

Bulletin n°84

Juillet 2026



En route pour l'

été





# Agenda

## JUILLET

**LES VOYAGES SONORES DE 2026**  
**LA CHAPELLE PALLUAU**  
**SAMEDI 18 JUILLET**  
**SALLE A'CAPELLA** DE 10 H MINUIT

**ATELIERS GRATUITS**  
 DANSE EXTATIQUE  
 PÔLE BIEN-ÊTRE  
 INITIATIONS MUSICALES  
 DIDGERIDOO ET N'GONI

GRAPHOTÉRAPIE  
 ATELIER POUR ENFANTS  
 YOGA QI GONG  
 DU RIRE

VALET DE TRÈFLE  
 JÉRÉMY & DÉFONTAINE

VOYAGES SONORES  
 RESTAURATION SUR PLACE

**20 H CONCERTS**  
 TI-SAGE • VOLTE • DJ SET MORPHELOOOS

LE SOIR 20 € • 15 € SUR RÉSA VIA HELLOASSO

TI-SAGE  
 MORPHELOOOS  
 VOLTE

## AOÛT

- 26 août - Balade entre deux rives - départ à l'Espace A'capella

## SEPTEMBRE

**Chapel' faire**  
**RENDEZ-VOUS LE**  
**LE 13 SEPTEMBRE**  
 AU PARC SOUS L'ANCIENNE SALLE POLYVALENTE, RUE DE DOUIN

**3ÈME ÉDITION**

**À PARTIR DE 12H, AVEC VOTRE PIQUE-NIQUE**

Un Apéritif et café offerts

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

- ANIMATION MUSICALE AVEC CHORUS LAND
- STRUCTURE GONFLABLE & JEUX DIVERS
- BAR SUR PLACE
- DÉCOUVERTE D'ARTISANS LOCAUX

MARCHE AVEC CLOPIN-CLOPAN DÉPART 10H À LA SALLE POLYVALENTE

## OCTOBRE

- 11 octobre - Marche Rose à 10h30
- 11 octobre - Café Racer par le Motoclub des Bicylindres d'enfer à l'Espace A'Capella
- 17, 18, 24, 25, 31 octobre - Théâtre Les pièces montées à l'Espace A'Capella

## NOVEMBRE

**LES PIÈCES MONTÉES**  
 Présentent leur nouvelle pièce

**JAMAIS DEUX SANS TROIS !**

A LA SALLE A'CAPELLA - LA CHAPELLE-PALLUAU

**Dates 2026** 17, 24, 31 oct. et 6 nov - 20h30  
 18, 25 oct, 1er et 8 nov - 14h30

RENSEIGNEMENTS/  
 LESPIECESMONTEESLCP85@GMAIL.COM

- 14 novembre - Belote du Comité des fêtes à l'Espace A'Capella

**4<sup>e</sup> ÉDITION**

**CONCOURS DE Coiffure**  
 DÉFI DES JEUNES TALENTS  
 par l'UNEC PDL

le **29 novembre 2026**

ESPACE A'CAPELLA  
 La Chapelle Palluaud 85

contact@unec-pdl.fr

ENTRÉE RESTAURATION DE 18H

## BIBLIOTHÈQUE



Tous les mardis à partir de 14h30 - Venez partager un après-midi JEUX



# Vie municipale



## Mot du maire

Lors de la dernière campagne municipale, certains d'entre vous ont pu s'interroger sur le fait que Madame Valérie JOLLY, adjointe sortante, ait été désignée tête de liste de notre équipe candidate à ce nouveau mandat.

Il est important de rappeler qu'être « Tête de liste » ne signifie pas automatiquement devenir maire.

Ce choix résulte simplement des nouvelles règles électorales applicables en 2026, imposant, non seulement la parité « Homme-Femme » (ou inversement), mais aussi l'alternance stricte entre les candidats masculins et candidates féminines sur les listes municipales.

Afin de respecter cette obligation légale, tout en maintenant ma candidature à la fonction de maire, nous avons fait le choix que Valérie occuperait la première position de la liste.

Cette organisation n'a en rien changé l'esprit de notre équipe, toujours unie et pleinement mobilisée pour poursuivre son engagement au service du bien vivre dans notre commune, avec sérieux, proximité et rigueur dans la gestion de nos finances publiques.



Xavier PROUTEAU.

### Photo de couverture

Vous avez reconnu ?

Il s'agit de la passerelle de Douin, où la Vie sépare Aizenay de La Chapelle-Palluau.

### Procès-verbaux

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la mairie ou sur l'application Localiti



# Conseil municipal 2026-2032



Le nouveau conseil municipal de la commune de La Chapelle-Palluau a pris ses fonctions suite à l'élection du 15 mars 2026. Xavier Prouteau a été élu maire lors du premier conseil municipal du 21 mars 2026.

## Membres du Conseil municipal 2026-2032

### 1er Adjoint Laurent PRÉAULT

Commission :  
-Affaires Scolaires et  
Périscolaires



### 4ème Adjointe Frédérique DELORME

Commissions :  
-Ressources Humaines  
-Communication et  
Vie locale



### 2ème Adjointe Valérie JOLLY

Commission :  
-Solidarité - Services  
à la population -  
Enfance - Jeunesse



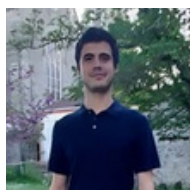
### MAIRE Xavier PROUTEAU

Commissions :  
-Commerces-artisanat  
-Urbanisme-arrêtés de voirie  
-bibliothèque  
-cimetière



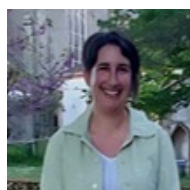
### 3ème Adjoint Sylvain GAUTIER

Commission :  
-Bâtiments et  
infrastructures



### Nathan JOLLY

Commissions :  
-Affaires Scolaires et Périscolaires  
-Solidarité-Services à la  
population-Enfance-Jeunesse



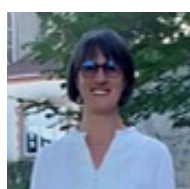
### Rose ROTUREAU

Commissions :  
-Affaires Scolaires et Périscolaires  
-Commerces-Artisanat  
-Bâtiments et Infrastructures



### Annabelle PICARD

Commissions :  
-Solidarité-Services à la  
population-Enfance-Jeunesse  
-Communication et Vie locale



### Chrystelle PRÉAULT

Commissions :  
-Solidarité-Services à la  
population-Enfance-Jeunesse  
-Ressources Humaines



### Alexis GUILLET

Commissions :  
-Bâtiments et Infrastructures  
-Communication et Vie locale



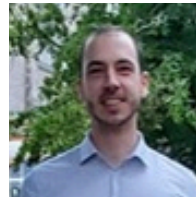
### Valentine PRAUD

Commissions :  
-Commerces-Artisanat  
-Bâtiments et Infrastructures



### Frédéric CHABOT

Commissions :  
-Affaires Scolaires et Périscolaires  
-Solidarité-Services à la population-Enfance-Jeunesse



### Quentin ANGER

Commissions :  
-Ressources Humaines  
-Communication et Vie locale



### Catherine GUILBAUD

Commissions :  
-Affaires Scolaires et Périscolaires  
-Commerces-Artisanat

**Elodie POIRIER** démissionnaire

## Commissions

Les commissions municipales, regroupant l'ensemble des élus municipaux, ont été définies lors du conseil municipal du 8 avril 2026. Ainsi, 6 commissions permanentes ont été constituées :

### **Bâtiments et Infrastructures**

Référent : Sylvain GAUTIER

Veille à la préservation du patrimoine communal et au suivi des travaux :

- entretien et rénovation des bâtiments municipaux (ex : salle A'Capella, logements communaux, église...)
- voirie (routes, trottoirs, éclairage)
- projets de construction ou d'aménagement

### **Solidarité – Services à la population – Enfance – Jeunesse**

Référente : Valérie JOLLY

Couvre l'action sociale et les services aux habitants :

- aide aux personnes en difficulté
- actions pour les familles, enfants et jeunes
- services à la population (accompagnement, aides locales)

### **Communication et Vie locale**

Référente : Frédérique DELORME

S'occupe de l'information et de l'animation de la commune :

- bulletin municipal, réseaux, affichage
- relations avec les associations
- organisation des événements et manifestations

### **Affaires Scolaires et Périscolaires**

Référent : Laurent PRÉAULT

En charge des affaires relatives aux écoles et les temps autour de l'école :

- fonctionnement des écoles (hors du domaine pédagogique)
- cantine
- garderie / accueil périscolaire
- relations avec les enseignants et les parents
- la gestion des personnels communaux (ATSEM, personnels de cuisine, surveillance et ménage)

### **Commerces – artisanat**

Référent : Xavier PROUTEAU

Travaille sur la dynamisation économique locale :

- soutien aux commerces et artisans
- installation de nouvelles activités
- animation du centre-bourg

### **Ressources humaines**

Référente : Frédérique DELORME

Gère le personnel communal :

- recrutement
- organisation du travail
- gestion des carrières et conditions de travail

S'ajoute la **Commission réglementaire d'appel d'offres** (analyse les offres des entreprises, choix des prestataires pour les marchés publics, garantit la transparence et la légalité des dépenses publiques) dont les référents sont : Sylvain GAUTIER-Frédérique DELORME-Xavier PROUTEAU.

Le maire se chargera de l'**urbanisme** et des **arrêtés de voirie**, ainsi que de la **bibliothèque** et des affaires du **cimetière**.

# BUDGET PRIMITIF 2026

Un budget maîtrisé pour préparer l'avenir et préserver la qualité de vie des habitants



Le budget primitif 2026 a été voté le 29 avril 2026 par le Conseil Municipal.



Le budget est consultable sur le site internet de la commune.

## NOTRE CAP POUR 2026

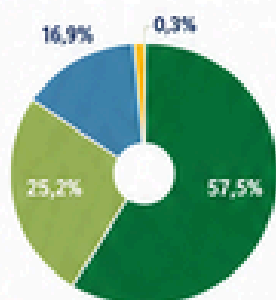
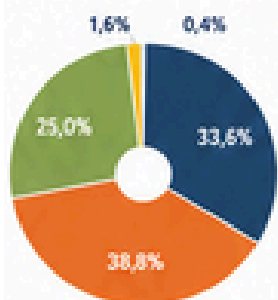


## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à  
**1 070 650 €**

**DÉPENSES RÉELLES 2026**  
808 886 €

**RECETTES RÉELLES 2026**  
976 362 €



### Dépenses :

- Charges à caractère général : 313 654 €
- Charges de personnel : 271 823 €
- Autres charges de gestion courante : 202 341 €
- Charges financières : 12 669 €
- Charges exceptionnelles : 3 000 €
- Atténuation de produit : 5 399€

### Recettes :

- Impôts et taxes : 561 576 €
- Dotations et participations : 245 963 €
- Produits des services et locations : 165 089 €
- Autres produits de gestion courante et exceptionnels : 3 734 €



Les charges de personnel représentent 33,6 % des dépenses réelles.



## L'AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ EN 2026

Cette épargne permet de financer une partie des investissements sans trop recourir à l'emprunt.

**226 556 €** →

## FISCALITÉ 2026 (TAUX INCHANGÉS)



**TAXE FONCIÈRE**  
sur les propriétés bâties  
**37,33%**



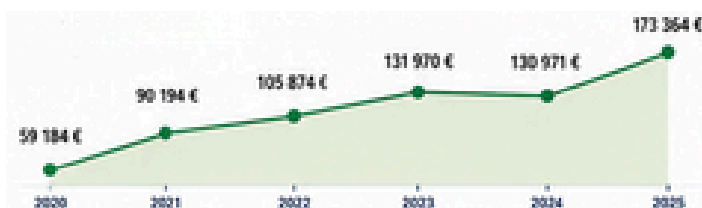
**TAXE FONCIÈRE**  
sur les propriétés non bâties  
**54,03%**



**TAXE D'HABITATION**  
sur les résidences secondaires  
**18,17%**

## Les recettes des services en progression

Produits des services (cantine, garderie, locations, A'Capella, ...)



## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 825 631 €

	Travaux sur l'église
	Protection incendie
	Travaux de voirie
	Reprise de concessions au cimetière
	Démolition du bâtiment rue des Sables
	Acquisition d'immeuble
	Aménagement de logements
	Poursuite du projet commercial du Bar-Tabac-Restaurant

### FINANCEMENT

#### DES INVESTISSEMENTS



**Autofinancement communal**



**Subventions**



**F.C.T.V.A.**

**(Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée)**



**Emprunt maîtrisé**

### UNE SITUATION FINANCIÈRE SAIN

En 2025, la commune dispose d'indicateurs financiers très favorables.



**ÉPARGNE NETTE 2025**

**259 000 €**



**DETTE AU 31/12/2025**

**656 000 €**



**CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT 2025**

**2 années environ**



**PRESSION FISCALE 2025 (Produits des impôts/Population)**

**565 € / hab.**



Entre 2021 et 2025 : plus de 2 millions d'euros d'investissements réalisés tout en limitant le recours à l'emprunt.

### PERSPECTIVES 2026-2029



- ✓ Une capacité d'autofinancement durable
- ✓ Une dette maîtrisée
- ✓ La poursuite d'investissements structurants pour le territoire
- ✓ Une vigilance face aux évolutions des finances publiques nationales



La commune poursuit une situation financière solide lui permettant de poursuivre son développement tout en préservant ses équilibres budgétaires.



**Notre engagement**

Gestion rigoureuse, projets utiles, service public de qualité au bénéfice de tous les Chapelloises et Chapellois.



## **VENDÉE : DES INVENTAIRES NATURALISTES AUTORISÉS SUR DES TERRAINS PRIVÉS**

Un arrêté préfectoral autorise des agents du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) à pénétrer dans certaines propriétés privées en Vendée afin de réaliser des inventaires du patrimoine naturel.

Ces interventions, menées pour le compte de l'État, visent à améliorer les connaissances sur la faune et la flore locales. Elles consistent principalement en des observations de terrain, sans modification des lieux, même si les agents peuvent franchir des clôtures ou installer des repères temporaires. Les habitations sont exclues de ce dispositif.

Encadrées par la loi, ces opérations imposent aux agents de justifier leur mission et de respecter les biens. Les propriétaires, informés en amont, ne peuvent pas s'y opposer.

Valable du 1er avril 2026 au 31 mars 2031, cette autorisation s'inscrit dans une démarche de suivi et de protection de la biodiversité.

Une démarche au service de la connaissance environnementale



## **LE BAR-RESTAURANT**

Propriétaire des murs et du fonds de commerce depuis un an, la municipalité a fait le choix de privilégier une location-gérance afin de permettre une réouverture de ce commerce de proximité.

Sans avoir eu besoin de mener une large campagne de communication, plusieurs candidatures intéressées par ce projet se sont rapidement manifestées. Deux dossiers ont ainsi été retenus.

A la suite de premiers échanges très positifs, l'ensemble des parties prenantes a travaillé conjointement pendant plusieurs mois dans l'objectif d'aboutir à une réouverture de l'établissement.

Malheureusement, pour diverses raisons, aucun des deux projets retenus n'a pu aboutir. Si cette situation peut susciter une certaine déception, elle ne remet toutefois pas en cause notre volonté de poursuivre activement les recherches afin d'identifier la candidature la plus adaptée à ce commerce.



Parallèlement, et afin d'offrir les meilleures conditions de travail possibles au futur exploitant, les agents du service technique finalisent actuellement la réhabilitation d'un container maritime appartenant à la commune.

Cet équipement complémentaire, d'une superficie de 24m<sup>2</sup>, permettra au futur locataire de disposer d'un espace comprenant des vestiaires et des douches (H/F), un WC ainsi qu'un bureau. Une clôture en bardage bois viendra sécuriser les abords de l'ensemble. Les terrasses extérieures seront également agrandies.

Avec l'espoir de vous retrouver prochainement dans ce lieu porteur de lien social.

Xavier PROUTEAU



# RÈGLES DE NUISANCES SONORES

## en Vendée



BIEN VIVRE ENSEMBLE, RESPECTONS NOS VOISINS !



### HORAIRES AUTORISÉS POUR LES PARTICULIERS

(BRICOLAGE, JARDINAGE, TONDEUSE, PERCEUSE, TRONÇONNEUSE, ...)

 <b>LUNDI À VENDREDI</b>	 <b>8h30 - 12h00</b>	 <b>14h00 - 19h30</b>
 <b>SAMEDI</b>	 <b>9h00 - 12h00</b>	 <b>15h00 - 19h00</b>
 <b>DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS</b>	 <b>10h00 - 12h00</b>	<b>En dehors de ces horaires, les travaux bruyants sont interdits.</b>

### CE QUI PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE NUISANCE



Même pendant les horaires autorisés, un bruit peut être sanctionné s'il est excessif par son intensité, sa durée ou son caractère répétitif.

Cela concerne notamment :



MUSIQUE FORTE



FÊTES



ABOIEMENTS DE CHIENS



OUTILS DE BRICOLAGE



CLIMATISEURS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS

Ces nuisances peuvent être sanctionnées de jour comme de nuit si elles troublent anormalement le voisinage.

### TRAVAUX RÉALISÉS PAR UNE ENTREPRISE (CHANTIERS OU INTERVENTIONS CHEZ UN PARTICULIER)



**LUNDI À VENDREDI**  
**7h00 - 20h00**

**Dérogation 2026**  
**6h00 - 20h00**



**SAMEDI**  
**8h00 - 20h00**



**DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS**  
Interdiction sauf dérogation ou urgence



Ces horaires peuvent être adaptés par arrêté municipal plus restrictif dans certaines communes.

### EN CAS DE PROBLÈME AVEC UN VOISIN

#### 1 DIALOGUE AMIABLE



Privilégiez le dialogue, une discussion calme peut régler la situation.

#### 2 COURRIER OU MÉDIATION



En cas d'échec du dialogue, vous pouvez vous adresser au conciliateur de justice de la maison France Services 02.51.98.51.21

#### 3 SIGNALEMENT À LA MAIRIE



Le maire dispose d'un pouvoir de police en matière de tranquillité publique.

#### 4 CONSTAT ET RECOURS



En cas de persistance, constat de la gendarmerie ou recours juridique.

PENSONS-Y !



LE RESPECT DES HORAIRES ET DE LA TRANQUILLITÉ DE CHACUN, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



RÉFÉRENCE : Arrêté préfectoral de Vendée n° 22-ODTM85-346 du 31 mai 2022 relatif aux bruits de voisinage. Chaque commune peut prendre un arrêté municipal plus restrictif.

# NOS ANIMAUX, NOTRE RESPONSABILITÉ

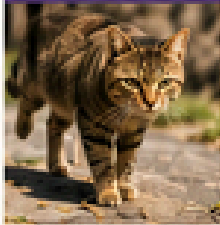
Pour une Vendée plus sûre, plus agréable et plus solidaire 🐾💜

## PROTÉGEONS NOS CHATS 💜



Un chat n'est pas un objet. En tant que propriétaire, nous avons la responsabilité de le protéger toute sa vie.

### LA DIVAGATION = DES RISQUES



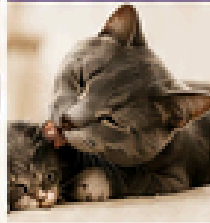
- Accidents
- Maladies
- Portées non désirées
- Nuisances

### LE PUÇAGE = PROTECTION



- Identification unique
- Retrouvé plus facilement
- Obligatoire avant cessation d'un chaton

### LA STÉRILISATION = LA SOLUTION



- Évite les portées non désirées
- Améliore la santé de votre chat
- Chat plus calme, plus équilibré



Mâle ou femelle, stérilisation = un acte simple, sûr et responsable.

UN CHAT HEUREUX, C'EST UN CHAT PROTÉGÉ, IDENTIFIÉ ET STÉRILISÉ.

Pour lui, pour vous, pour la collectivité.



AGISSONS ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES CHATS !



Sécurité



Soins



Pour vous

## PROTÉGEONS NOS CHIENS 🐾



### LA DIVAGATION = INTERDITE



Tout chien doit rester sous la responsabilité de son maître.

### POUR ÉVITER LA DIVAGATION

- ✓ Gardez votre chien en laisse
- ✓ Dans les lieux publics
- ✓ Clôture et espace sécurisés
- ✓ Ne le laissez jamais sans surveillance



### À SAVOIR

La divagation d'un chien peut entraîner :

- la mise en fourrière
- des frais à votre charge
- une amende jusqu'à 750 €.



### RESPECTONS NOS ESPACES PUBLICS



Ramassez les déjections



Tenez votre chien en laisse



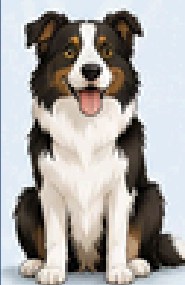
Respectez les espaces verts



Respectez les plages et espaces naturels



### LE PUÇAGE : OBLIGATOIRE



- ✓ Identification à tout moment
- ✓ Plus de chances de retrouver votre chien
- ✓ Facilite les démarches auprès des autorités



### ! EN CAS DE PERTE

Contactez rapidement :

- votre mairie
- la fourrière animale
- les vétérinaires
- le fichier national I-CAD



UN ANIMAL N'EST PAS UN JOUET, C'EST UNE VIE. VOUS EN ÊTES RESPONSABLE.



Bien-être et sécurité



Vivre ensemble en harmonie



Préservez notre cadre de vie

Merci à tous les propriétaires responsables !



## LE TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES NE CHANGE PAS

En date du 8 avril 2026, le conseil municipal a délibéré pour conserver le même taux d'imposition que l'année dernière :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,03 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 18,17 %



## PASSERELLE DU PIQUERAND INFRANCHISSABLE

La passerelle est interdite à la circulation depuis le mois de juin. Les appuis du pont doivent être consolidés avant que la passerelle puisse être rouverte à la circulation piétonne.



## APPEL AUX VOLONTAIRES : PRÉSERVONS ENSEMBLE LA DIGNITÉ DE NOTRE CIMETIÈRE

Notre cimetière est un lieu de mémoire, de recueillement et de transmission. Il témoigne de l'histoire de notre commune et du souvenir de celles et ceux qui nous ont précédés. Pourtant, au fil des années, certaines concessions se retrouvent sans famille proche pour en assurer l'entretien et finissent par être laissées à l'abandon.

Afin de préserver la dignité de ces sépultures et l'image de notre cimetière, nous lançons un appel aux retraités actifs et à toutes les personnes disposant d'un peu de temps et souhaitant s'investir dans une action citoyenne et solidaire.

### En quoi consiste cette mission ?

Les bénévoles participeront à de petites opérations d'entretien telles que :

- le désherbage des abords des concessions abandonnées ;
- le nettoyage des monuments et des plaques ;
- le ramassage des feuilles et déchets végétaux ;
- le maintien d'un aspect propre et respectueux des lieux.

Aucune compétence particulière n'est requise. Seule la volonté de contribuer à la préservation de notre patrimoine communal et de rendre service à la collectivité est nécessaire.



### Pourquoi s'engager ?

Participer à cette démarche, c'est :

- agir concrètement pour le bien commun ;
- contribuer à la valorisation du patrimoine local ;
- partager des moments conviviaux avec d'autres bénévoles ;
- transmettre des valeurs de respect et de mémoire aux générations futures.

### Rejoignez-nous

Si vous êtes retraité(e), disponible quelques heures par mois et désireux(se) de vous rendre utile dans une action porteuse de sens, nous serions heureux de vous accueillir au sein de cette équipe de bénévoles.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, merci de contacter la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Ensemble, faisons vivre le devoir de mémoire et préservons la dignité de ceux et celles qui reposent dans notre cimetière.

Xavier PROUTEAU

Juillet 2026



# On recrute

## AGENT DE GARDERIE, DE RESTAURATION (SERVICE) ET DE SURVEILLANCE

Suite au départ en retraite de Marie-Noëlle, un poste d'agent de garderie, de restauration collective (service) et de surveillance est à pouvoir.

Vous aimez le contact avec les enfants et souhaitez contribuer à leur bien-être au quotidien ?

Nous recherchons un(e) Agent de garderie, restauration et surveillance de la cour d'école

- Temps non complet : 3 heures par jour scolaire
- Un métier utile et humain
- Au cœur de la vie des enfants
- Au sein d'une collectivité territoriale

Pour plus d'information, la fiche de poste complète est disponible sur le site Emploi territorial, candidatez dès maintenant sur <https://www.emploi-territorial.fr/> Offre n°0085260611001805

Rejoignez notre équipe!

## AGENT

### GARDERIE, RESTAURATION & SURVEILLANCE DE LA COUR D'ÉCOLE

AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

- GARDERIE**  
Accueil des enfants, activités calmes et accompagnement du quotidien.
- RESTAURATION**  
Aide au service des repas, accompagnement des enfants et participation à l'éducation au goût.
- SURVEILLANCE DE LA COUR D'ÉCOLE**  
Veille à la sécurité des enfants, encadrement des temps de récréation et prévention des conflits.
- TEMPS NON COMPLET**  
3h par jour scolaire

Vous aimez travailler avec les enfants et contribuer à leur bien-être au quotidien ?  
*Ce poste est fait pour vous!*

Un métier utile et humain | Au cœur de la vie des enfants | Au sein d'une collectivité territoriale

**INTÉRESSÉ(E) ?**  
Consultez l'offre et postulez sur [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)

## AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc... Ces résultats permettent ainsi de mieux adapter les décisions publiques à l'évolution de la société.

La commune est chargée d'organiser tous les 5 ans le recensement général de la population sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2027, la mairie recrute deux agents recenseurs afin de procéder à la collecte des informations auprès des habitants : cette opération se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027.

### Profil recherché :

- Disponibilité, rigueur et sérieux
- Connaissance du territoire communal
- Discrétion, confidentialité et neutralité
- Permis B, véhicule personnel et téléphone portable

Les personnes qui souhaitent devenir agents recenseurs peuvent déposer leur candidature avant le 30 novembre 2026.

### Informations :

Si vous êtes intéressés merci de contacter la mairie qui vous communiquera les modalités de recrutement.

Les agents recenseurs bénéficient de 2 ½ journées de formation obligatoire, début janvier.



DISPONIBILITÉ, RIGUEUR ET SÉRIEUX



CONNAISSANCE DU TERRITOIRE COMMUNAL



DISCRÉTION, CONFIDENTIALITÉ ET NEUTRALITÉ



PERMIS B, VÉHICULE PERSONNEL ET TÉLÉPHONE PORTABLE



**CANDIDATURE À DÉPOSER AVANT LE 30 NOVEMBRE 2026**



La mission portera sur la période du 21 janvier au 20 février 2027. Si vous êtes intéressés merci de contacter la mairie qui vous communiquera les modalités de recrutement.



Les agents recenseurs bénéficient de 2 ½ journées de formation obligatoire, début janvier.

Envoyez votre candidature par mail ou par courrier  
1 rue de l'école, 85670 LA CHAPPELLE-PALLUAU  
secretariat@lachapellepalluuau.fr  
Tel. : 02-51-98-51-08



# Services à la population

## LA COMMISSION SOLIDARITE ET SERVICES A LA POPULATION A VOTRE ECOUTE

Dans le cadre du nouveau mandat municipal, la commission Solidarité et Services à la population souhaite renforcer le lien avec les habitants et mieux répondre aux besoins du quotidien.

Cette démarche se veut ouverte et bienveillante. Avec votre collaboration, elle vise à construire ensemble des actions concrètes, adaptées aux réalités de notre commune et aux attentes des habitants.

Parce que chacun vit des situations différentes, parce que chacun a des idées à partager ou des projets à imaginer, nous mettons en place un dispositif simple et accessible à tous : un espace d'expression citoyenne.

La commission s'engage à examiner chaque contribution avec attention et à intégrer, dans la mesure du possible, les propositions dans les réflexions et projets municipaux de ce mandat.

👉 Pour participer deux moyens sont à votre disposition :

- Une adresse mail dédiée : [solidarite@lchappellepalluau.fr](mailto:solidarite@lchappellepalluau.fr)
- Deux boîtes physiques disposées en mairie et à la bibliothèque, accessibles pendant les horaires d'ouverture

Valérie Jolly,  
Référente Solidarité – Services à la population –  
Enfance – Jeunesse

**ET VOUS, QUELLE IDÉE POUR NOTRE COMMUNE ?**

*quelque soit votre âge, votre avis compte !*

**La commission SOLIDARITÉ & AIDE À LA POPULATION** souhaite recueillir vos idées, vos besoins, vos préoccupations pour agir ensemble et améliorer notre quotidien.

**VOUS AVEZ...**

- DES IDÉES** à partager
- DES BESOINS** à exprimer
- DES DIFFICULTÉS** à signaler
- DES PROJETS** pour demain

**Chaque parole est importante.**  
Ensemble, construisons une commune plus solidaire, plus attentive et plus humaine.

**PARTAGEZ VOS IDÉES AVEC NOUS !**

**DÉPOSEZ VOS IDÉES EN MAIRIE OU À LA BIBLIOTHÈQUE** (boîtes à idées disponibles) **OU** **ÉCRIVEZ-NOUS PAR MAIL À** [solidarite@lchappellepalluau.fr](mailto:solidarite@lchappellepalluau.fr)

LA CHAPELLE-PALLUAU



# Affaires scolaires

## PÉRISCOLAIRE

L'année scolaire 2025/2026 arrive à son terme et il est déjà temps de penser à la future rentrée de septembre 2026.

L'année écoulée, s'est bien déroulée et les enfants ont pu profiter des différents services périscolaires gérés par la municipalité.

Pour rappel, la municipalité assure d'une part la garderie avant et après les horaires scolaires. D'autre part, nos agents interviennent au moment de la pause méridienne, entre 12h00 et 12h45, en surveillant les élèves, puis en les accompagnant vers le restaurant scolaire.

En effet, nous assurons le service de la cantine, où plus de 60 enfants, répartis en deux services, déjeunent quotidiennement. Que ce soit pour le service de restauration ou bien de la garderie, nous avons le souci de répondre au mieux aux besoins des enfants. Nos agents s'efforcent de leur apporter le meilleur chaque jour.

### Quelles sont les prévisions pour la prochaine rentrée ?

A l'école de la Chapelle, les effectifs seront en très légère baisse, laissant présager un nombre inférieur d'enfants profitant de la garderie et des services de la cantine.



Au niveau de la garderie, compte tenu de la très faible demande entre 7H00 et 7H15, nous avons décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre elle ouvrira le matin de 7H15 à 8H45 et le soir de 17H00 à 19H00. Le tarif actuel est maintenu, soit 0,90€ le ¼ heure et le prix du goûter reste à 0,80 €.

Pour ce qui est de la restauration scolaire, notre prestataire RESTORIA met en place, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, la livraison des repas dans des plats Inox au lieu des plats plastiques. Ce changement aura un impact écologique et sanitaire très positif. Néanmoins, ce changement engendre un surcoût du prix de repas de l'ordre de 5%.

A la prochaine rentrée le tarif du repas passera de 5,00 € à 5,15 €

Laurent PRÉAULT

## DÉPART À LA RETRAITE

La municipalité souhaite adresser ses plus sincères remerciements à Marie-Noëlle, pour son engagement, son professionnalisme et sa contribution précieuse au service de notre commune tout au long de sa carrière. Elle laisse une empreinte appréciée de tous, tant par ses compétences que par ses qualités humaines.

À l'heure de son départ à la retraite, nous lui adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle étape de vie, riche de projets, de sérénité et de moments heureux.

Avec toute notre gratitude,

Le Maire et le Conseil Municipal



# ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH ET SAINTE AGNÈS

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves travaillent autour du thème des animaux.

Plusieurs sorties ont déjà été effectuées, comme une matinée pour les maternelles à l'Historial de la Vendée. Les élèves de GS/CP/CE2 et de CMI/CM2 se sont également rendus à la piscine d'Aizenay pour un cycle de natation. Dans les deux écoles, des sorties régulières dans les bibliothèques des communes sont organisées. Merci aux bénévoles conteuses.



Le samedi 21 mars, les élèves ont vécu une matinée autour du thème du printemps tout en fêtant le carnaval. Ils ont réalisé dans les classes un bricolage printanier, puis l'APEL a offert un spectacle à tous les enfants. Un marché de printemps a également été tenu par les bénévoles des associations.

La sortie scolaire de fin d'année est toujours un moment fort pour les élèves. Cette année, nous nous sommes rendus au château de Tiffauges.



La kermesse de l'école, avec le très attendu spectacle des enfants, se déroulera le dimanche 28 juin à l'espace de verdure, sous la salle polyvalente de La Chapelle-Palluau. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Les écoles du RPI maintiendront leurs six classes pour la rentrée scolaire prochaine. Si vous n'avez pas encore effectué votre inscription, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de pouvoir visiter l'école



Nous remercions les bénévoles de l'APEL et de l'OGEC, les parents accompagnateurs ainsi que les municipalités pour leur soutien.



## Contact et informations

Pour tout renseignement sur l'école ou le RPI, contactez-nous au 02 51 98 61 52 ou par mail à [direction@rpi-palluau-lachapelle.fr](mailto:direction@rpi-palluau-lachapelle.fr).

Vous pouvez aussi visiter notre site internet : <http://rpi-palluau-lachapelle.fr>.

L'équipe pédagogique des écoles Ste Agnès et St Joseph



## NOTRE BIBLIOTHEQUE, LIEU D'ECHANGES ET DE PARTAGES

Que s'est-il passé sur ces 6 premiers mois de l'année ?

Comme annoncé dans le dernier bulletin, les permanences du mercredi ont repris le matin de 10h30 à 12h30. On peut constater une fréquentation plus importante, tant par les adultes que par les plus jeunes, comparée aux horaires d'après-midi.

Les "Après-midi Jeux" sont toujours appréciés et per-

mettent de se retrouver chaque mardi pour partager, autour de jeux de société, de bien sympathiques moments. Une équipe de fidèles qui ne cesse de s'agrandir !

N'hésitez pas à venir les rejoindre.

Détente garantie – Pas d'arrêt pendant l'été !

### NOS ANIMATIONS DU PREMIER SEMESTRE

#### Le samedi 7 mars, L'HEURE DU CONTE

Reprise de l'heure du conte, le prochain aura lieu le samedi 6 juin



**Vendredi 10 avril à 20h, une soirée « DOUDOUS »** préparée par l'équipe de bénévoles, tout en douceur, avec pleins d'ours en peluche du plus gros au plus petit, a fait l'unanimité tant auprès des petits que des grands. De supers moments partagés !  
Ça fait du bien de « retomber en enfance » !



**Le mercredi 18 février un atelier Mosaïque** animé par Carole ROCHETEAU a été un véritable succès – petits et grands se sont concentrés sur des réalisations diverses et variées, chacun se laissant porter par sa créativité. De jolies réalisations.

Après l'effort le réconfort, un petit goûter a été servi pour le plus grand plaisir de tous.



#### Mercredi 22 avril, un atelier de jardinage et décoration sur le thème du « PRINTEMPS »

Encore une belle animation qui a passionné petits et grands, entre jardinage et objets décoratifs – Nous avons de nombreux petits artistes en herbe !

Et comme d'habitude, toujours le petit moment convivial du goûter.

L'été vient d'arriver, notre bibliothèque restera ouverte les mercredis et samedis aux horaires habituels pendant les mois de juillet et août, afin que vous puissiez venir passer de bons moments avec nous, et si le soleil est là, nous sortirons les transats.

## LES ANIMATIONS PREVUES DE SEPTEMBRE À DECEMBRE :

Samedi 19 septembre –14H30/17H –  
Balade contée avec conteur

Mercredi 21 octobre (vacances Toussaint) – 15 H –  
Animation coloriages de masques en réalité  
augmentée (animés à l'aide d'une tablette)

Vendredi 13 novembre – 18h30 – Concert "il était une  
fois le Jazz" proposé par la Bibliothèque  
Départementale de Vendée.

Pour la soirée de NOËL, nous avons retenu le  
vendredi 18 décembre à 20 H.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite un  
bel été. La bibliothèque restera ouverte  
pendant la période estivale :  
Mercredi de 10h30 à 12h30  
Samedi de 10h à 12h

Au plaisir de vous accueillir

*Dominique, bénévole*



## ACCUEIL DES SCOLAIRES A LA BIBLIOTHEQUE

Que se passe-t-il à la bibliothèque  
le jeudi matin ?

Une matinée par mois environ, les enfants de l'école  
de la Chapelle-Palluau débarquent à la bibliothèque,  
par classes entières (de la maternelle au CE )

« Bonjour Catherine et Hélène ! Vous nous racontez  
quelles histoires aujourd'hui ? »

Les enfants s'installent tranquillement au son du koshi  
et, les yeux grands ouverts, les oreilles attentives, ils  
sont prêts à plonger dans des histoires  
extraordinaires.

Différents supports, adaptés à chaque niveau, sont  
utilisés pour diversifier les séances : albums  
captivants, kamishibai, raconte-tapis, tablier de  
lecture, histoires cousues, mais aussi petit temps  
d'exploration libre pour feuilleter et choisir des  
ouvrages. Sans oublier les comptines ou  
chansonnettes sur le thème choisi.



On écoute, on imagine, on échange... et surtout, on  
prend goût à la lecture sans même s'en rendre  
compte dès le plus jeune âge !

Ces moments privilégiés permettent aux enfants de  
découvrir le plaisir des livres dans le cadre  
chaleureux et convivial de la bibliothèque, lieu vivant,  
accessible à tous, où chacun peut venir apprendre,  
rêver et grandir. ... voire donner envie de revenir (si, si  
c'est prouvé !).

Nous remercions les enfants pour leur enthousiasme  
toujours communicatif. Quel plaisir nous prenons à  
les accueillir !

*Hélène et Catherine, bénévoles*





## FESTIVAL DE L'HUMOUR

Pari confirmé ! La seconde édition de notre Festival de l'humour a tenu toutes ses promesses et a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Artistes talentueux et public enthousiaste se sont retrouvés pour partager des moments de rires et de convivialité inoubliables.

Le concours du vendredi soir, parrainé pour l'occasion, a mis en lumière de nouveaux humoristes prometteurs, tandis que la soirée du samedi a permis au public de profiter de deux one-man-shows de grande qualité. Sébastien Bé, prix du public, et Clément Corbiat, prix de la municipalité lors de la première édition, ont fait leur retour sur scène à l'Espace A'Capella, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Cette deuxième édition confirme l'engouement autour du festival et n'aurait pas été possible sans le soutien fidèle de nos mécènes et l'enthousiasme du public. Une belle aventure qui ne fait que commencer !

Rendez-vous pour de nouveaux éclats de rires  
les **5 et 6 février 2027** pour la troisième édition !

Un grand merci à tous les bénévoles pour votre temps, votre énergie et votre engagement. Votre aide est précieuse !



## BALADE ENTRE DEUX RIVES

Cet été, partez à la découverte des céréales, véritables trésors de la terre !

Huit rendez-vous vous attendent, chaque mercredi à 18h30, pour des balades vivantes et enrichissantes autour du monde des plantes. Guidées par des bénévoles passionnés, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vie et Boulogne, ces sorties sont une invitation à explorer, apprendre et s'émerveiller. Gratuites et ouvertes à tous, elles sont l'occasion parfaite de partager un moment convivial en pleine nature.

- **Mercredi 8 juillet**, Bellevigny - La nature s'expose - départ : au parc des Chaumes, route de Nantes (Belleville-sur-Vie) - 6 km
- **Mercredi 15 juillet**, Beaufou, À la découverte des céréales - départ : place de l'église - 6,6 km
- **Mercredi 22 juillet**, La Genétouze - Les fruitiers de notre verger - départ : stade municipal, rue du 8 mai 1945 - 5 km
- **Mercredi 29 juillet**, à Saint-Paul-Mont-Penit, Flânerie végétale, au fil de la Petite Boulogne - départ : parc Aucoin, rue des Moulins - 5 km
- **Mercredi 5 août**, Palluau - La couleur dans tous ses éclats - Départ : Espace de la Gachère, rue André Dorion - 5 km
- **Mercredi 12 août**, Saint-Étienne-du-Bois - Plantes et vignes en chemin - départ : aux étangs communaux, rue du stade - 6,5 km
- **Mercredi 19 août**, Grand'Landes - Le formidable rôle des haies bocagères - départ : parking de la salle polyvalente, rue de la piscine - 5,1 km
- **Mercredi 26 août**, La Chapelle-Palluau - Les céréales, trésors de la terre - pour cette dernière date de l'été 2026, il vous sera proposé un parcours d'environ 5,5 kms, à La Chapelle-Palluau, départ de l'Espace A'Capella, chemin des Ecottats, vous invitant à découvrir quelques céréales présentes sur notre territoire.



## MARCHE ROSE

*Une marche à partager sans modération*

**Octobre Rose** est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein. Elle a lieu chaque année pendant tout le mois d'octobre, et sert à :

- Informer sur le cancer du sein
- Encourager le dépistage précoce
- Soutenir les personnes touchées par la maladie
- Collecter des fonds pour la recherche.



Mesdames, mais aussi Messieurs, et vous les enfants, rendez-vous :

**le dimanche 11 octobre 2026 à 10h30, dans les jardins de la mairie**  
pour un circuit de marche ou de course de 5 kms.

## RÉUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS



Comme chaque année, les associations représentées par leurs présidents ou membre(s) du bureau seront conviées :

Le Samedi 19 septembre 2026 à 10h30  
à l'ancienne salle polyvalente, 2 rue de Douin

pour un temps d'échanges autour du calendrier des manifestations avec les membres de la nouvelle commission Communication et Vie locale.

## POUR NOS AÎNÉS ...

Le goûter des aînés habituellement en fin d'année se déroulera le 17 janvier 2027. Suite à la réorganisation de la municipalité, les membres de la commission Communication et Vie locale sont en réflexion pour vous proposer un nouveau rendez-vous. Nous sommes à l'écoute de vos propositions. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées ou expériences via les boîtes à idées présentes à la mairie et à la bibliothèque.

Petit rappel si vous avez 70 ans et plus...

Tous les ans, nous vous demandons de compléter le document de communication. **Pourquoi ?** Ce document RGDP sert à protéger vos informations personnelles (adresse postale, n° téléphone, ...). En complétant ce document, vous nous donnez l'autorisation d'utiliser votre adresse pour vous transmettre des invitations ou information dans vos boîtes aux lettres. Le document est disponible en mairie.



## LES PARCOURS BALUDIK

Les parcours Baludik, jeux de piste numériques développés depuis 2024, permettent de découvrir les communes de façon ludique. Aidez Naïa à retrouver ses clefs en résolvant quizz, rébus, jeux, puzzle.

(Téléchargez l'application Baludik, renseignements à l'Office de tourisme d'Aizenay)

**NOUVEAU PARCOURS À LA CHAPELLE-PALLUAU**  
**DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE**





## THÉÂTRE LES PIÈCES MONTÉES - RENDEZ-VOUS EN OCTOBRE POUR « JAMAIS DEUX SANS TROIS »

La troupe de théâtre Les Pièces Montées vous donne rendez-vous fin octobre et début novembre 2026 à l'Espace A'Capella pour sa nouvelle pièce « Jamais deux sans trois ». La suite des aventures de Berthe Tendu et de la famille Faitout vous réserve bien des surprises. Entre histoires de cœur rocambolesques, mensonges, retour de personnages emblématiques et nouvelles têtes, Berthe Tendu et ses acolytes auront à cœur de vous faire rire. Alors, rendez-vous les 17, 18, 24, 25 et 31 octobre, les 1<sup>er</sup>, 6, 7 et 8 novembre 2026.

La troupe jouera au profit des associations locales : Échange Vendée-Ain Jeunes, Ogec du RPI Palluau – La Chapelle-Palluau, France Bénin Vendée, UNC La Chapelle-Palluau et Maché.



Réservation à partir du 1<sup>er</sup> septembre, par mail à [lespiecesmonteeslcp85@gmail.com](mailto:lespiecesmonteeslcp85@gmail.com) ou par téléphone au 06 89 43 58 34.

## CLUB DE FOOT PAYS DE PALLUAU

Le club a réalisé deux très bonnes saisons consécutives, avec notamment la victoire en Coupe du Critérium de Vendée puis la montée de l'équipe première en Division 2. L'équipe B a également progressé malgré un début difficile et termine 3<sup>e</sup> de D4, tandis que l'équipe C finit en bas du classement en D5.

Chez les jeunes, les éducateurs poursuivent un travail de formation positif : les U15 se maintiennent en D2 et les U13 obtiennent une montée en D1, malgré une saison plus compliquée pour les U18. L'école de football continue aussi de se développer dans toutes les catégories.

Les équipes loisirs restent actives avec les « Mandarines », l'équipe féminine à 8, toujours dynamique et ouverte aux nouvelles joueuses. L'équipe loisirs masculine repart quant à elle à 11



joueurs après une saison compliquée. Le club souligne aussi l'importance de ses arbitres, avec l'arrivée d'un jeune arbitre, Noa.



Pour la saison 2026/2027, les entraîneurs des équipes seniors restent en place et un nouveau projet de formation sera lancé à partir des U15 afin de préparer les jeunes au niveau senior avec une philosophie de jeu commune. Le club remercie enfin tous les bénévoles, dirigeants, joueurs, parents, sponsors et supporters pour leur engagement et rappelle qu'il recherche toujours des joueurs, bénévoles et arbitres. Deux événements sont déjà programmés : un concours de belote en octobre 2026 et le repas du club en novembre 2026.



## UNC

La section locale de l'union nationale des combattants de la Chapelle-Palluau a organisé le 28 mars dernier une journée à Angers.

Au programme : visite de l'usine de fabrication du Cointreau, déjeuner au centre de la ville d'Angers, puis visite du musée du Génie.

Savez-vous que le Cointreau est l'alcool le plus utilisé au monde dans les cocktails, qu'il est produit uniquement dans l'usine d'Angers et exporté (à 95%) dans le monde entier ?

Savez-vous que le Génie est une des branches de l'Armée de Terre, il a des activités multiples : construction de fortifications, de ponts, de voies ferrées, en temps de paix et sur les théâtres d'opérations militaires.



Le Génie a également des activités de pompiers (dont la célèbre brigade des sapeurs-pompiers de Paris) et de sécurité civile.

Ce fut une belle journée de découvertes et de camaraderie !



L'U.N.C. est l'association de référence du monde combattant. Elle rassemble les soldats d'hier, d'aujourd'hui et de demain ainsi que tous ceux, y compris ceux qui n'ont jamais porté l'uniforme, qui partagent nos valeurs : solidarité, civisme, patriotisme, mémoire, transmission, lien armées-nation... Ensemble nous préparons l'Avenir.

Près de 12 000 adhérents en Vendée et près d'une trentaine sur notre commune !

Vous pouvez venir soutenir notre association, Pour tous renseignements contact : [u.n.c.lachapellepalluau@gmail.com](mailto:u.n.c.lachapellepalluau@gmail.com)  
Tel : 06.19.10.34.44

U.N.C. LA CHAPELLE PALLUAU

## ATELIER MUSICAL TEMPO

L'Atelier Musical Tempo est une association qui a pour objet l'étude de la lecture musicale et de la technique instrumentale.

Une trentaine d'élèves s'initie au piano, à l'accordéon, la guitare, la guitare-basse et la batterie. Les cours sont dispensés à La Chapelle-Palluau, par 2 professeurs de musique : Patrice BAERT et Didier CHEVENON.

Les évaluations par les enseignants font partie intégrante du cursus. Elles sont organisées sous la forme d'une audition en fin d'année au cours du mois de juin.

Une classe orchestre est également organisée sur 2 jours aux vacances de février, afin que les élèves puissent se retrouver et jouer ensemble. A l'issue de la classe orchestre, une représentation est proposée aux parents.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 septembre 2026, de 10h00 à 12h00, à l'ancienne salle polyvalente de La Chapelle-Palluau (2, rue de Douin) pour notre matinée d'information et d'inscription pour l'année 2026-2027.

Espérant vous y rencontrer, vous pouvez nous contacter : [ateliermusicaltempo@outlook.fr](mailto:ateliermusicaltempo@outlook.fr)  
06.70.00.86.57



Musicalement,  
Le bureau de  
l'Atelier Musical  
Tempo



## COMITÉ DES FÊTES – 1 ÈRE ÉDITION DES CAISSES A SAVON

Le comité des fêtes est heureux de vous annoncer un tout nouvel événement festif et familial, idée venue de 4 jeunes chapellois : la première édition de LA DESCENTE CHAPELLOISE, une course de caisses à savon pleine de bonne humeur et de sensations !

Rendez-vous **le 19 juin 2027** pour venir admirer des pilotes motivés et des caisses à savon originales qui s'élanceront sur un parcours ponctué de nombreux obstacles et animations.

Petits et grands pourront profiter de cette journée conviviale placée sous le signe du spectacle, du partage et de l'amusement.

Réservez dès maintenant cette date dans vos agendas et venez nombreux encourager les participants pour cette première édition.

Le comité des fêtes.  
Maxime GUILBAUD - Corentin RABAUD  
Raphael PRAUD - Alexis GUILLET.

La comité des fêtes vous donne aussi rendez-vous à la rentrée pour la 3ème édition du Chapel'Faire, au parc rue de Douin, **le 13 septembre 2026**, à partir de midi avec votre pique-nique.

Bonne ambiance et musique seront au rendez-vous !



## CLOPIN - CLOPAN

Nous sommes un petit groupe, ne rêvant plus de longs parcours, mais contents des ballades que nous offrent les paysages vendéens. Des chemins parfois « gadouilleux » qui ne nous arrêtent pas. Des sentiers fleuris printaniers comme à La Chaizeou le long de l'Yon au chaos de Piquet, où nous avons vu les sculptures monumentales commentées par l'auteur Gildas Rayneau. Le Top !

Mais il arrive que le mauvais temps nous contraigne à rester à La Chapelle... Pas de problème, on sait s'occuper. Il y a aussi un pique-nique sympathique en juin au bord d'un étang.



En mai nous allons passer 3 jours à Mervent en camping : de bons moments en perspective !

On se retrouve en septembre pour de nouveaux projets, toujours suivis d'un goûter pour un moment de convivialité.

Alors si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez contacter Jean Claude ARGANO :  
[jean-claude.argano@orange.fr](mailto:jean-claude.argano@orange.fr)

Une participation de 10€ pour l'année sert à payer la brioche et les boissons.

## FRELONS ASIATIQUES

A cette période, les nids frelons asiatique peuvent apparaître. Ils sont parfois situés à faible hauteur : dans les buissons, les haies ou encore les abris de jardin. La destruction d'un nid doit être réalisée uniquement par un professionnels formés, dans le respect de conditions de sécurité strictes.

**Si vous reperez un nid, merci de le signaler par téléphone au 02.51.31.60.09 ou en ligne : [www.vie-et-boulogne.fr/frelon-asiatique](http://www.vie-et-boulogne.fr/frelon-asiatique)**

### FRELON EUROPÉEN



### FRELON ASIATIQUE

## CONFÉRENCE /SPECTACLE – VIELLESSES EN-CHANTÉES

*Le programme Prévention seniors 2026 continue*

Initiation au vélo à assistance électrique, formation Premiers secours, atelier "Bienvenue à la retraite", conférences sur l'AVC, spectacle ou encore ciné-débat, les actions seront variées et se dérouleront sur plusieurs communes du territoire tout au long de l'année.

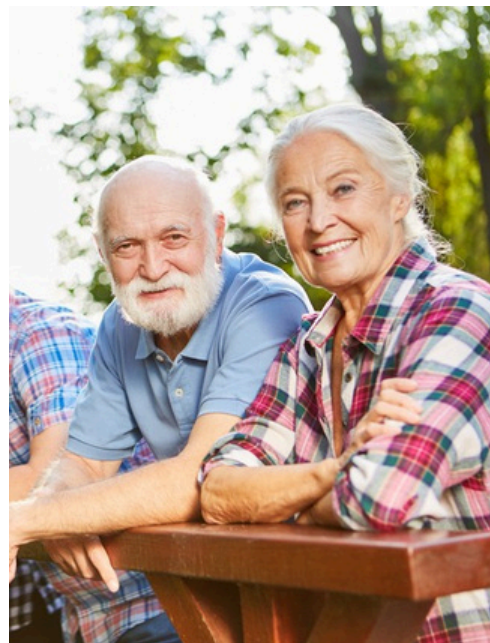
Atelier • **Bienvenue à la retraite** • sur inscription  
Jeudi 12 et lundis 16, 23 et 30 novembre à France services à Palluau

Conférence • **AVC, prévenir et agir** • sans inscription  
Jeudi 17 septembre à 18h30 à Falleron (Salle Les Serments d'Or)

Conférence/spectacle • **Vieillesse en-chantées** • sur inscription  
Jeudi 24 septembre à 15h à **La Chapelle-Palluau**

Ciné-débat • **Un jour tu vieilliras** • sur inscription  
Jeudi 26 novembre à 14h15 à Aizenay (Cin'étoile)

En savoir plus  
02 51 98 16 13 ou par mail à [sante-preventionseniors@vieetboulogne.fr](mailto:sante-preventionseniors@vieetboulogne.fr)



## OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES – HORAIRES D'ÉTÉ

Pour les horaires d'été, du 15 juin au 29 août 2026, des déchèterie d'Aizenay & déchèterie de Saint-Paul-Mont-Penit, la Communauté de communes Vie et Boulogne applique les horaires suivantes :

- 8h00–12h00 et 13h00–15h00 du lundi au samedi selon les jours habituels d'ouverture.
- Fermée le jeudi et les jours fériés



## SACHA HALLOUIN - DEUXIÈME DU CONCOURS NATIONAL DES MEILLEURS RAPPORTS DE FIN DE FORMATION

Le 24 février 2026, Sacha Hallouin, jeune Chapellois de 20 ans, étudiant en BTSA ACSE à la MFR IREO des Herbiers, s'est illustré au concours national des Meilleurs Rapports de Fin de Formation. Après avoir remporté la première place régionale, il a décroché une deuxième place au niveau national.

Organisé par le Conseil National de l'Ordre des experts-comptables, ce concours récompense les travaux les plus aboutis dans les domaines de l'économie, de la gestion, de la finance, de la comptabilité et de l'informatique de gestion appliquée au secteur agricole.



Cette distinction met en lumière le sérieux et l'engagement de Sacha, ainsi que la qualité de l'accompagnement dont il a bénéficié de la part de l'équipe pédagogique, mais également de son maître de stage Simon Maréchaux.

Alternant entre les exploitations SCEA St Joseph et SCEA Beauregard, il nourrit l'ambition de s'installer durablement dans l'élevage de volailles.

Fier de ses racines, Sacha se définit comme un fervent Chapellois. Il remercie chaleureusement les personnes de son entourage qui ont su lui transmettre la passion du métier et sa famille pour son soutien indéfectible.

